Pour diffusion immédiate : 6/12/2025 **GOUVERNEURE KATHY HOCHUL**

LA GOUVERNEURE HOCHUL AUTORISE LES EXONÉRATIONS FISCALES FONCIÈRES POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE NEW YORK

La loi S5175A/A3698A autorise les localités à accorder à certaines personnes âgées une exonération fiscale foncière pouvant atteindre 65 %

Cette décision s'inscrit dans le programme d'accessibilité financière de la gouverneure qui prévoit des réductions d'impôts pour les New-Yorkais de classe moyenne

La gouverneure Kathy Hochul a signé une législation renforçant les exonérations fiscales foncières pour les personnes âgées de New York. La loi S5175A/A3698A autorise les localités à accorder une exonération fiscale foncière pouvant atteindre 65 % de la valeur estimée de leurs propriétés à certaines personnes âgées répondant aux critères d'éligibilité, notamment en matière de revenus. Cette législation s'inscrit dans le programme d'accessibilité financière de la gouverneure qui prévoit des réductions d'impôts pour les New-Yorkais de classe moyenne.

« Il est impensable qu'à New York des personnes âgées puissent perdre leur logement parce qu'elles ne sont plus en mesure de payer les taxes de propriété, **a déclaré la gouverneure Hochul.** Cette loi vise à rendre la vie à New York plus abordable pour nos personnes âgées qui perçoivent des revenus fixes et à leur permettre de vieillir chez eux, au sein des communautés qu'elles connaissent et qu'elles aiment. »

Le projet de loi permet aux municipalités d'accorder des exonérations de taxes foncières pouvant aller jusqu'à 65 % aux personnes âgées vivant en dessous du seuil de revenus fixé localement. Jusqu'à présent, le taux d'exonération maximal accordé par les gouvernements locaux aux personnes âgées était de 50 %. Il n'avait pas été augmenté depuis des dizaines d'années. L'augmentation de ce pourcentage de 50 à 65 % pourrait faire économiser jusqu'à 300 dollars par an, en moyenne.

Greg Olsen, directeur du Bureau pour les personnes âgées de l'État de New York (New York State Office for the Aging, NYSOFA), a déclaré : « La gouverneure Hochul continue de s'engager pour rendre New York plus abordable pour nos concitoyens et leurs familles. Certaines personnes, notamment celles qui perçoivent des revenus fixes, peuvent avoir du mal à régler leurs impôts fonciers. Cette loi aidera les plus de 1,8 million de personnes âgées qui sont propriétaires de leur logement à

rester chez elles, au sein de communautés qu'elles ont choisies, pour continuer à contribuer, comme elles le font largement, à la vie de l'État de New York. »

Le sénateur d'État Leroy Comrie a déclaré : « Les personnes âgées sont confrontées à la hausse du prix du logement et à l'inflation alors qu'elles perçoivent souvent des revenus fixes. La ratification de la proposition de loi S5175A est une étape majeure pour offrir une véritable accessibilité financière aux personnes âgées de New York. Cette loi permet aux municipalités d'accorder jusqu'à 65 % de réduction d'impôt aux personnes âgées, afin de permettre à celles et ceux qui sont, depuis longtemps, propriétaires de leur logement, de continuer à vivre dans la dignité et la sécurité au sein de leur communauté. Je remercie la gouverneure Hochul, mes collègues et tout spécialement David Weprin, membre de l'Assemblée, de s'être associés pour soutenir les New-Yorkaises et New-Yorkais qui ont contribué au développement de notre État. »

Le membre de l'Assemblée David Weprin a déclaré : « Je remercie la gouverneure Kathy Hochul pour les efforts qu'elle déploie afin d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les New-Yorkais, y compris des propriétaires seniors. La ratification de ce projet de loi soulagera plusieurs foyers de la charge que représentent des taxes foncières de plus en plus élevées et garantira la stabilité des personnes âgées propriétaires de leur logement qui perçoivent de faibles revenus fixes. Je me réjouis de poursuivre ce partenariat avec la gouverneure Hochul et les autres élus pour progresser dans la mise en œuvre de ce programme d'accessibilité financière. »

Cette disposition législative s'inscrit dans le programme d'accessibilité financière de la gouverneure Hochul, qui comprend :

- Réductions d'impôts pour la classe moyenne : Quelque 8,3 millions de New-Yorkais bénéficieront d'une réduction d'impôt qui porte le taux d'imposition de la classe moyenne à leur plus bas niveau depuis 70 ans.
- Élargissement du crédit d'impôt pour enfants de New York : Le crédit d'impôt pour enfants augmente jusqu'à 1 000 dollars par enfant de moins de quatre ans et jusqu'à 500 dollars d'enfants d'âge scolaire, à compter de 2026.
- Chèques de remboursement liés à l'inflation : Les 8,2 millions de New-Yorkais éligibles à cette aide ont reçu jusqu'à 200 dollars par personne ou 400 dollars par famille.
- Repas scolaires gratuits : Les élèves scolarisés de la maternelle à la terminale bénéficient désormais d'un petit-déjeuner et d'un repas de midi gratuits, ce qui permet aux familles d'économiser jusqu'à 1 600 dollars par enfant et par an.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure : ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

SE DÉSABONNER